



MUNICIPALITÉ  
**NOTRE-DAME  
DU-PORTAGE**



## MOT DU CONSEIL

Stéphane Fraser, conseiller

Chers Portageois,  
Chères Portageoises,

L'automne est bien amorcé et la beauté des couleurs nous enchantent à chaque fois. Disons-le nous, nous demeurons dans une belle région!

Comme partout ailleurs, le Bas-Saint-Laurent n'est pas épargné par la pandémie. Nous avons ainsi décidé d'annuler les événements de la programmation du mois d'octobre suite à la hausse de cas. Quand à la suite, tout dépendra des consignes de la Santé publique.

La corporation portageoise de développement a pris l'initiative avec la municipalité d'entretenir la forêt municipale, 2 personnes ont été embauchées pour faire le nettoyage.

Des travaux de voirie ont pris fin, dont l'asphaltage en bande du rang 2 et le changement des 3 ponceaux sur le chemin du Lac. Dans le secteur des Îles, la nouvelle rue de l'Île Blanche est maintenant ouverte; le Développement des Pèlerins y a déjà vendu plusieurs terrains.

Profitez pleinement de l'automne,  
Stéphane Fraser, conseiller



## OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ(E)S AU CHALET DES SPORTS

Hiver 2020-2021

Consultez l'offre en ligne !

[www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca](http://www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca)

## FEUILLICYCLAGE

En munissant votre tondeuse d'une lame déchiqueteuse, les rognures de gazon et les feuilles mortes vont s'incorporer plus rapidement au sol.



Tondre vos feuilles mortes et les laisser au sol plutôt que de les racler à l'automne, c'est ce qu'on appelle le feuillicyclage. Les feuilles déchiquetées au fur et à mesure qu'elles tombent fourniront alors à votre sol et à vos plantes une partie des éléments minéraux dont ils auront besoin pour traverser l'hiver; un engrais naturel pour la pelouse.

## SÉANCE DU CONSEIL : 5 OCTOBRE

## LA SÉANCE SERA PUBLIQUE AVEC RESPECT DE LA DISTANCIATION

- Communications avec la SQ pour la route du Fleuve suite à la pétition
- Comité d'embauche pour personnel saisonnier au Chalet des sports
- Annulation de la plupart des activités de la programmation d'automne

## REMERCIEMENTS À NOS BÉNÉVOLES

La municipalité remercie la corporation portageoise de développement et les bénévoles suivants pour leur implication dans le nettoyage de la forêt municipale : *Eliane Huard, Catherine Seidel, Dominique Le Quéré, Francois Morin, Marie-Josée Roy, Patrick Hall, Benjamin Petit, Michel Samson, Jacques Viel, Gaspard Petitclerc-Vilandré et Alice Petit.*



Ces travaux constituent un début dans la remise en forme de la forêt municipale aux abords des sentiers, car nous aimerions répéter l'expérience dans les années à venir si la participation est encore au rendez-vous.

Pour ceux et celles qui n'y étaient pas, la corvée consistait à ramasser les branches en bordure des sentiers qui seront déchiquetés sur place plus tard. La coupe des arbres se fait seulement sur les arbres morts dans le but de faire pénétrer le soleil pour la régénération au sol et amplifier la beauté de la forêt.



## BIBLIOTHÈQUE EXPRESS

## POUR VOS DEMANDES SPÉCIALES :

Faites votre demande par courriel ou par téléphone en mentionnant le titre du livre, le nom de l'auteur, le nom de l'abonné et le numéro de téléphone.

Adresse courriel : [biblio.portage@crsbp.net](mailto:biblio.portage@crsbp.net)

Téléphone : 418 862-9163, poste 221.

Vous serez avisé par téléphone et vous pourrez venir chercher votre ou vos livres à l'édifice municipal (560, route de la Montagne) le **mardi de 13 h à 16 h 30**, le **mercredi de 19 h à 20 h** et le **samedi de 11 h à 12 h**.

Pour de l'information, n'hésitez pas à contacter :  
Madeline Lepage 418 862-4670

## POLITIQUE FAMILIALE ET MADA

SAVIEZ-VOUS QU'À NOTRE-DAME-DU-PORTAGE, DEPUIS JANVIER 2020, UN COMITÉ TRAVAILLE RÉGULIÈREMENT À LA MISE À JOUR DE VOTRE POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE (PFM) ET VOTRE POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA).

Le comité de pilotage de ces politiques est composé des personnes suivantes :

- Simone Landry à titre de représentante des proches aidants;
- Ginette Bélanger à titre de représentante d'un organisme communautaire local soit les jardins communautaires;
- André Michaud à titre de représentant des aînés;
- Karine Beauregard à titre de représentante du milieu scolaire;
- Dominique Pelletier-Lesage à titre de représentante des familles;
- Jacqueline Poirier à titre de responsable des questions familiales et des aîné.e.s de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage;
- Vincent More à titre de maire de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage;
- Philippe Czech à titre de représentant des jeunes;
- Line Petitclerc à titre de directrice générale secrétaire trésorière de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage;
- Julie Gendron à titre d'organisatrice communautaire du CISSS;
- Gérald Dionne à titre d'agent de développement rural;
- Julie Couvrette à titre de Chargée de projet de la MRC de RDL pour les Politiques Familles-Aînés;
- Vincent Laflamme, coordonnateur aux loisirs.

L'objectif de ces démarches est de mettre en place des actions collectives pour les familles et les aîné.e.s.

Des consultations auront lieu cet automne. Restez à l'affût! Si vous avez des questions ou suggestions, contactez Jacqueline Poirier à : [poirier200@hotmail.com](mailto:poirier200@hotmail.com).



## ANNULATION DES ÉVÉNEMENTS D'OCTOBRE

Étant donné la propagation des cas de COVID-19 au Bas-Saint-Laurent, la pêche à l'éperlan et la Fête de l'automne seront annulées et remises à l'automne 2021.

Néanmoins, nous vous invitons à accueillir l'automne à bras ouverts en profitant de sa nature colorée tout en allant taquiner notre cher petit poisson !



## PATRIMOINE ET CULTURE

Le spectacle de Jean Beaulieu et Michel Roy, organisé par Patrimoine et Culture est reporté à un autre moment.

## BALISES DE DÉNEIGEMENT/EMPRISE

La municipalité demande votre collaboration pour la mise en place de vos balises de déneigement et le dégagement des emprises municipales. Il est important de ne rien mettre dans l'emprise municipale.



Les balises doivent être installées à **1 mètre de l'emprise**. Si lors de l'inspection, nous voyons des balises (ou autre objets) placées dans l'emprise, celles-ci seront enlevées et déposées en bordure de votre terrain.

## ABRIS D'HIVER / CLÔTURE

Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans la municipalité du 15 octobre au 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante. Quelques conditions toutefois doivent être respectées (consultez le règlement de zonage no 1990-06-127, article 8.2.1.1, sur le site Internet municipal).

## BLOCS SANITAIRES / TOILETTES

Fermeture des blocs sanitaires au parc Julie-Gagné et à l'école de l'Anse le **1<sup>er</sup> octobre**. Les toilettes chimiques au parc des Grèves et derrière la piscine seront enlevées le **12 octobre**.

## PARTAGEONS LA ROUTE EN TOUTE SÉCURITÉ

**Piétons** : Utiliser le trottoir qui borde la chaussée - peu importe dans quel sens vous marchez. S'il n'y en a pas, circulez au bord de la route ou sur l'accotement dans le sens contraire à la circulation des véhicules.



**Vélos** : La sécurité à vélo commence par l'adoption de comportements préventifs et par le respect du Code de la sécurité routière. Le cycliste doit, entre autres :

- Rouler dans le sens de la circulation – sauf si une signalisation autorise le contresens à vélo ou en cas de nécessité.
- Circuler aussi près que possible du côté droit de la chaussée. Le cycliste peut quitter sa position pour effectuer un virage à gauche ou en cas de nécessité.
- Signaler ses intentions d'une façon continue et sur une distance suffisante pour être bien vu par les autres usagers.

**Automobiles et camions** : Le conducteur d'un véhicule routier est tenu de faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers plus vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite, les piétons et les cyclistes.

### Le manque de courtoisie c'est :

- Suivre un véhicule de trop près;
- Couper la voie à un véhicule;
- Ne pas céder le passage et klaxonner inutilement ;
- Frôler un cycliste, un marcheur ou coureur en le dépassant;
- Empiéter sur le passage pour piétons quand on s'arrête à une intersection.

## POUR DIMINUER LA FACTURE COLLECTIVE

### LES DÉCHETS NON AUTORISÉS SUR LE SITE DE DÉPÔT

Il y a encore des matériaux **non acceptés qui sont déversés** sur le site de dépôt vert. Le coût pour l'enlèvement de ces déchets est de 100 \$ la tonne, en plus du transport de ceux-ci. Un coût évitable si chacun fait bon usage du site de dépôt vert.



Dernièrement une caméra a été placée à l'entrée du site de dépôt en vue d'enrayer cette pratique et de poursuivre en justice les contrevenants.

N'hésitez pas à nous informer si vous voyez quelqu'un déverser des matières non acceptées au site de dépôt.



**MATIÈRES ACCEPTÉES** : Branches, gazon et feuilles.



## COMMENT PLACER SON BAC POUR LA COLLECTE

- Toujours placer le bac roulant en bordure de la rue près de l'accotement ou en bordure du trottoir (ne pas empiéter sur le trottoir ou l'accotement car cela nuit à la libre circulation des piétons et des cyclistes et aux opérations de déneigement, en plus des risques d'abîmer votre bac);
- Les roues doivent être en direction de votre résidence;
- Garder un espace libre d'au moins 60 cm (2 pieds) de chaque côté et à l'arrière du bac roulant;
- Assurez-vous qu'aucun véhicule ou objet ne nuise au soulèvement mécanique du bac roulant;
- Aucune matière à l'extérieur du bac roulant ne sera ramassée. Attendez plutôt la collecte suivante;
- Le couvercle du bac doit être libre de tout débris (matières recyclables, neige, etc.);
- Placer votre bac après 18 heures **la veille de la collecte**.



### À L'HIVER

- Pour ne pas nuire au déneigement, placez votre bac dans votre entrée de stationnement et non sur le trottoir;
- Éloignez-le de tout abri d'auto ou balise de déneigement;
- Assurez-vous que votre bac soit libre d'accès et non enseveli sous de la neige;
- Si possible lors d'une tempête avec beaucoup d'accumulation, attendez à la collecte suivante, ainsi votre bac sera à l'abri et vous n'aurez donc pas à le chercher dans la tempête!



## OCTOBRE 2020

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	28	29	30	1	2	3
4	5 <b>CM</b>	6	7	8	9	10
11	12 <b>Férié</b>	13 <b>CCU</b>	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Ordures ménagères

Matières recyclables

Matières organiques



**BIBLIO EXPRESS**



Conseil municipal



Dépôt des demandes

## NOVEMBRE 2020

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1	2 <b>CM</b>	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16 <b>CCU</b>	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

+ COLLECTE D'ENCOMBRANTS

FÉRIÉ - ACTION DE GRÂCE

# MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

560, route de la Montagne  
Notre-Dame-Du-Portage (Québec) G0L 1Y0  
Tél. : 418 862-9163 Fax. : 418 862-5240  
municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca  
Municipalité Notre Dame du Portage



### Bureau municipal ouvert au public

LUNDI, MERCREDI, JEUDI de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
MARDI de 13 h à 16 h 30 VENDREDI de 9 h à midi

**IMPORTANT :** Les consignes sanitaires doivent être respectées en tout temps.



Tousser dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Pour les personnes de 10 ans et plus, le port du couvre-visage est obligatoire dans les transports en commun et dans la plupart des lieux publics fermés ou partiellement couverts.

Couvrez votre visage

Votre gouvernement

Québec

## CONTRIBUONS À RÉDUIRE LE POLLEN D'HERBE À POUX DANS L'AIR!

Arrachons ensemble tout l'été!

Information au

1888 POUMON  
1888 768-6669

La municipalité a obtenu une subvention pour contrer l'herbe à poux. Ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre du plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec. Cette aide s'élève à un montant de 3 680.10 \$ pour l'année 2020.

Savez-vous que le pollen d'une plante d'herbe à poux peut se propager à une distance de 1 km<sup>2</sup>. Ce programme est fait pour diminuer la quantité de pollen dans l'air qui réduit les risques sur la santé respiratoire et les allergies aux pollens.

Cette aide financière aide les municipalités à faire le fauchage de bord de route. La municipalité vous encourage à arracher cette plante si elle est visible sur votre terrain et d'aller déposer le tout au site de dépôt à l'endroit prévu à cette fin.

Cette année, 3 fauchages de bord de route ont été effectués dont le dernier à la fin septembre.

### RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-9163

Directrice générale, Line Petitclerc	p. 222
Secrétaire-trésorière adjointe, Nadine Caron	p. 224
Secrétaire-réceptionniste, Caroline Lebel	p. 221
Adjointe communications, Lise Lavoie	p. 229
Inspecteur municipal, Gaston Lamarre	p. 223
Coord. entretien, parcs, bâtiments, voirie, Fernand Dumont	(absent)
Coord. projets, parcs, bâtiments, voirie, Keven Desjardins	p. 235
Loisirs, culture et vie communautaire, Vincent Laflamme	p. 225
Bibliothèque, Madeline Lepage	p. 260
Chalet des sports	418-605-9252
Agent de développement, Gérald Dionne	418 551-8423

Bureau de poste : 512, route du Fleuve

418 860-2385